

COMITÉ DIRECTEUR CD – PV DE LA RÉUNION N°4/2019

5 octobre 2019
CREPS de Bordeaux-Aquitaine, Talence

Présidence : Éric Raul

Membres élus présents : Jean-Pierre Rouquier, Christian Charpentier, Nicole Duclos, Yoan Cabirol, Philippe Chapt, Georges Couteau, Jacqueline Dolosor, René Meyer, Éric Fradin, Patrick Gaumondie, Marilyn Georget, Marie-Anne Gorichon-Dias, Nicole Lassignardie, Joël Jollit, Antoine Lavabre, Martine Laval, Gérard Pajot, Martine Prévost, Didier Rousset, Nathalie Richard, Sacha Sicard, Daniel Viaud

Membres élus excusés : Jean-Marie Balaire (*pouvoir à Jean-Pierre Rouquier*), Nadia Bali-Abdou (*pouvoir à Christian Charpentier*), Patrick Bergeaud (*pouvoir à Nicole Duclos*), Marie-Claude Durranc (*pouvoir à René Meyer*), Françoise Jeante (*pouvoir à Nicole Lassignardie*), Dominique Lionard (*pouvoir à Antoine Lavabre*), Yves Vignau (*pouvoir à Marilyn Georget*), Pierre-Yves Viillard (*pouvoir à Éric Fradin*)

31 votants présents ou représentés

Membres de droit présents : Alain Gouguet (Président CDA 17), Lionel Brusquand (Président CDA 24)

Membres de droit excusés : Yves Orlianges (Président CDA 23), Alain Tauzin (Président CDA 40), Alain Devaux (Président CDA 86)

Membres de droit absents : Pascal Brosseau (Président CDA 79), Bernard Maes (Président CDA 87)

Invités présents : Céline Bouet (Présidente CRJ), Michaël Bournazeix (Directeur Sportif LANA, salarié)

Invités excusés : Hélène Haslay (Présidente CRM), Alain Limouzin (Président CRAM), Sébastien Peyen (CHSA), Fabien Lambomez (CTS/CTR)

Invités absents : Alain Rinjonneau (Président CRCR), Bernard Mossant (CTS/CTR), Frédéric Taillard (CTS/CTR), Thierry Vigneron (CTS/CTR), Patricia Taillard (CTS/CTN)

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (17h)

En préambule, le Président Éric Raul remercie les présents ; il indique qu'à la suite du non renouvellement de licence depuis le 31 aout 2018 de Samuel Philippe Edimo Madiba, qui, en conséquence ne plus siéger comme membre du Comité Directeur, et qui doit être remplacé par un candidat de la même liste électorale, puis du refus de siéger de Isidore Garcia et de Béatrice Alvarez, c'est désormais Nathalie Richard qui siège au Comité Directeur parmi les membres élus.

Le Président donne la parole à Jacqueline Dolosor, Présidente de la CSR Régionale, qui indique que le quorum est atteint.

En l'absence de Françoise Jeante, Secrétaire Générale de la Ligue, Éric Fradin est nommé secrétaire de séance.

L'ordre du jour est adopté.

1/ ADOPTION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 20 JUILLET 2019

Adopté avec correctif sur l'absence d'Alain Gouguet, lequel est noté absent alors qu'il était excusé.

2/ VIE DE LA LIGUE

Éric Raul fait état des diverses activités de la Ligue depuis le dernier Comité Directeur, dont

- 22 aout 2019, CREPS de Poitiers, convention interventions pour DEJEPS Athlé
- 3 septembre 2019, CNOSF, Carte passerelle École-Club, opération expérimentale du CNOSF avec CDA 86



- 11 septembre 2019, CREPS de Poitiers, réfection de la piste athlé en synthétique
- 14 septembre 2019, Talence, test de connaissances, officiels Championnats d'Europe Paris 2020
- 07-22 septembre 2019, clubs LANA, Kinder Athletics Day, découverte athlé, enfants 7 à 11 ans
- 3 octobre 2019, Bordeaux, UNSS, Commission Mixte Régionale
- 5 octobre 2019, journée nationale de Marche
- 5 octobre 2019, Smarves, Handisport, regroupement d'athlètes

À venir

- 23 octobre-3 novembre 2019, Niort, stage, délégation athlètes chinois, (à l'initiative de la Ville de Niort et de ses partenaires dont le CDOS 79), dans le cadre du programme "Terre de Jeux" et de la candidature de Niort comme "base arrière" pour les JO de 2024)

L'activité de la Ligue est également dans la participation aux diverses réunions des commissions régionales, les nombreuses compétitions, animations, évènementiels, formation...

Par ailleurs, Éric Raul fait part de sa réunion avec la DRDJSCS et l'ARS afin de définir les formations complémentaires qui seraient nécessaires pour les intervenants en activité physique et sportive de chacune des fédérations intervenant dans le cadre du Plan Régional de Santé.

Il présente la situation de la Ligue au 31 août 2019 en ce qui concerne l'état des licenciés (légère diminution) et des clubs (légère augmentation).

Enfin, il présente un document de l'IAAF faisant état notamment du classement IAAF des meetings de plein air au 27/07/19, internationaux et Français, dont il apparaît pour la France les meetings de Angoulême (13^{ème} place française), Poitiers (18^{ème} place française), Cerizay (24^{ème} place française), et Limoges (non classé). Il remercie les clubs organisateurs de Nouvelle-Aquitaine pour ces meetings nationaux et souhaite que d'autres clubs de N-A puissent également se lancer dans cette organisation, permettant ainsi aux athlètes régionaux de réaliser des performances "à domicile".

3/ CSO (SUITE À DÉMISSION DU PRÉSIDENT ALAIN GOUGUET)

Éric Raul rappelle la démission d'Alain Gouguet au 15 juillet 2019 de la Présidence de la CSO Régionale, et qu'il convient de procéder à son remplacement.

Éric Raul indique avoir reçu deux candidatures, celles de Philippe Lafourcade et Éric Fradin ; il a été fait appel à candidature en séance (art 35.3 des statuts).

Un vote à bulletin secret est organisé par Jacqueline Dolosor, Présidente de la CSR.

Résultats :

- Éric Fradin : 16 voix
- Philippe Lafourcade : 7 voix
- Bulletins nuls : 8

Éric Fradin est élu Président de la CSO Régionale, charge à lui de proposer au Bureau Exécutif la composition de la commission régionale (art 35.3 des statuts).

Par ailleurs, Éric Fradin démissionne de la présidence de la Commission Régionale des Finances et Budget (pas de cumul), mais indique rester membre de la CFB Régionale.

Le Président Raul n'a pas proposé d'élire en séance un nouveau président de CRF.

4/ POINT SUR LES COMMISSIONS RÉGIONALES

Éric Raul indique que à l'occasion de la réunion du Comité Directeur du jour, la matinée a été consacrée à l'examen d'un thème particulier ; ainsi, les Prédisent(e)s des différentes Commissions régionales se sont exprimés pour faire le point de l'avancement des différents travaux.

Il est a été constaté que beaucoup de Commissions régionales ont une activité (très) soutenue et font de nombreuses propositions, mais que d'autres commissions ont une activité très faible (voire inexistante...).

5/ AGENDA RÉGIONAL DES COMPÉTITIONS

Il a été fait le constat que toutes les compétitions servant de support aux différents Championnats Régionaux (ou assimilés) qu'ils soient hivernaux ou estivaux, sur piste ou hors-piste... et ce quelle que soit la catégorie d'âge, n'avaient pas toutes fait l'objet d'une validation par le Bureau Exécutif ou le Comité Directeur de la Ligue. Ceci a créé des situations avec des incertitudes, voire des débats, sur les différentes organisations.

Éric Raul rappelle que les Commissions régionales (CSO, CRJ, CRM, CRAM, CRR) dont les attributions comportent la mise en place des Championnats Régionaux (ou assimilés) doivent transmettre leur agenda prévisionnel au Bureau Exécutif, qui le transmettra au Comité Directeur si besoin, pour validation.

Le Président présente l'agenda des Championnats hivernaux 2019-2020, régionaux et nationaux (*ce document en annexe sera examiné en CSO du 09/11/2019*).

Un débat d'ensemble permet de valider le document présenté.

En ce qui concerne le cross-country, dont la CSO Régionale a la charge, Joel Jollit, Vice-Président LANA, est chargé de coordonner les organisations en zone LANA nord pour le ¼ (Séreilhac, 87) et la ½ finale (La Souterraine, 23) du Championnat de France de cross-country ; Bernard Mossant (CTS/CTR, DPT) est chargé de valider les différents parcours des ¼ et ½ finales organisées en LANA.

Éric Raul ouvre un débat sur l'appellation des compétitions et Championnats Régionaux, notamment si l'on compare les Ligues fusionnées à celles qui ne l'ont pas été et qui ont conservé des Championnats Interrégionaux. Il indique que les Présidents de Ligue ont demandé, en juillet 2019, à la FFA de proposer une dénomination identique dans toutes les régions et Ligues aussi bien pour les Championnats hivernaux qu'estivaux. Alain Gouguet, membre de la CSO nationale, fait part que la situation est délicate, voire difficile à mettre en place compte tenu de la disparité des régions. En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, on demeure sur le schéma des 3 niveaux : département, pré-régional (sans titre) et régional ; il n'y a pas d'interrégion.

La Commission Régionale Haut Niveau propose la participation d'une équipe LANA à une compétition Interligues en salle à Lyon (préparatoire aux Championnats de France). Cette rencontre aura lieu le 9 février 2020 pour les catégories U18 et U20. Les participants seront les Ligues AURA, PACA, Occitanie et Piémont Italien. Le budget pour cette manifestation est de l'ordre de 6 000€.

→ *Le Comité Directeur a donné son accord.*

Patrick Gaumondie intervient sur le processus de validation des 300€ pour un club labellisé Uni'vert Trail, qui est resté sans réponse et sans vote du CD alors que la Commission Régionale Running est ok. Il s'interroge de savoir *comment dois-je m'y prendre pour que cette action soit OUI ou NON validée et par quelle instance ? Commission, bureau, trésorier, Président, etc.*

6/ ORGANISATION DES FORMATIONS (CIRCULAIRE FINANCIÈRE OFA)

Le Président rend compte de sa participation à une réunion le 26 septembre à la FFA avec les responsables de l'OFA et présente divers documents susceptibles d'évoluer (liens ci-dessous) :

- Les [CERTIFICATIONS FÉDÉRALES](#) pour les 4 domaines (Direction, Encadrement sportif, Jurys, Organisation d'événements) et les différentes filières dans chaque domaine ; ce document fait état des certifications fédérales et des modules obligatoires ou complémentaires qui les composent.
- Les [RÈGLES FINANCIÈRES](#) de l'OFA (adoptées par le BF du 26/07/19, applicables au 01/09/19), dont le paragraphe 7 traite des "relations financières entre l'OFA et les Ligues".
- Les [RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'OFA](#) (adoptées par le BF du 12/09/19), dont le paragraphe IV traite du "déploiement territorial" où *l'organisation des formations au niveau local est déléguée aux Commissions Régionales de Formation (CRF), antennes déconcentrées de l'OFA... et dont les Comités départementaux pourront être impliqués dans le déploiement territorial des actions de formation afin de faciliter la proximité de celles-ci.*

Il rappelle l'organisation de la Ligue en matière de formation, issue de la circulaire FFA n°48 du 11/09/18 telle qu'elle a été validée, notamment par le Comité Directeur du 6 octobre 2018 :

- Commission Régionale des Formations : Éric Raul
 - o Domaine DIRECTION : Martine Laval
 - o Domaine ENCADREMENT SPORTIF : Frédéric Taillard (CTS/CTR) (plus de membre élu du CD)
 - o Domaine JURY : Marie-Anne Gorichon-Dias
 - o Domaine ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS : Joël Jollit

Le Président Raul présente un document rédigé par Philippe Chapt, qui synthétise les différents parcours de formation selon les domaines, les filières, les niveaux. Les informations et documents concernant la formation, destinés à être diffusés, doivent être validés par l'OFA afin d'assurer une unité de communication en France et les Ligues ne peuvent procéder à l'édition de documents particuliers.

7/ POINT FINANCIER / BUDGET 2019 ET 2020 (JEAN-PIERRE ROUQUIER)

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, fait une présentation de l'avancement du budget 2019 et de sa réalisation.

Il indique avoir envoyé aux membres du Comité Directeur plusieurs documents dans le courant de la semaine précédant le Comité Directeur, à savoir le bilan comptable et le bilan par action arrêté au 30 septembre 2019, ainsi qu'un document relatif à

l'évolution des subventions accordées par le CNDS puis l'ANS en 2019, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'État pour les structures.

À ce sujet, il indique que l'État n'accorde plus de subvention aux structures en CREPS et cela concerne celle de Poitiers. Par contre, il a été possible de demander une subvention auprès de l'ANS pour cette structure.

Il signale que l'ANS a transmis les résultats sur les demandes de subvention pour 2019 et que le montant accordé à la Ligue est bien inférieur aux prévisions. Il est de 46000,00 € pour une demande de 85000,00 €, sachant qu'en 2018 le CNDS avait accordé 59100,00 €.

Il avait été indiqué au moment de la constitution du dossier de demande de subvention PSF-ANS que des actions initialement exclues (Fonctionnement ETR et Formation pour la partie non prise en charge par l'OFA) seraient prises en compte. Fort de cette information 2 demandes ont été faites, hélas sans retour positif.

En ce qui concerne les soldes bancaires, ils sont le reflet de ce qui est comptabilisé dans les comptes de la Ligue (paiements encaissés ou pas). Le solde du compte « clubs » ne tient pas compte des licences, cotisations et mutations de la seconde quinzaine de septembre (FFA, CDA et Ligue) pour un montant global de 310 640,00 €.

L'avance des 150 000,00 € à la FFA a fait l'objet d'un remboursement lors du versement de la part des licences lui revenant.

Pour les produits des licences au 30 septembre, nous en sommes à 93,50 % par rapport à la saison sportive 2018-2019. Pour les mutations le rapport est de 82,44 % et pour les adhésions 103,24 %. Ce qui globalement par rapport au budget prévisionnel de 434 500,00 € représente 403 396,00 soit une réalisation provisoire de 92,84 %.

Maintenant passons au compte rendu financier comptable.

À ce jour les dépenses représentent 66,91 % de la prévision et les recettes 87,70 %.

Au niveau des recettes, il est à noter la forte baisse de la subvention au titre du PSF-ANS (ex CNDS) moins 39 000 € par rapport au prévisionnel, soit moins 13 100 € par rapport à la subvention 2018.

Certains postes ne seront pas pourvus à hauteur de 12 836,00 € (Partenariats privés 6 200 €, Mécénats 6 636 €).

Pour les dépenses, il faut garder en mémoire les salaires d'octobre à décembre soit environ 70 000 € sans tenir compte d'une éventuelle taxe sur les salaires.

Le coût des stages sportifs est à surveiller (encadrants, hébergement, transport, location installations sportives).

Au niveau du compte rendu financier par actions, en faisant abstraction du poste salaire, l'athlétisme sur piste est pratiquement conforme à la prévision, il manque cependant les pénalités pour la saison estivale.

Suivi des athlètes en structure

Les dépenses ne sont pas complètement réalisées (39 497 € pour 60 500 €) mais il reste le dernier trimestre 2019 relatif à la rentrée sportive 2019-2020. Pour les recettes, elles sont conformes globalement à la prévision. Il faut tenir compte d'une mise à disposition de notre Directeur Sportif à la DTN de la FFA, qui est enregistrée mais toujours pas remboursée par la FFA.

Suivi des athlètes hors structure

La dépense n'a pas complètement été réalisée mais le solde ne permet pas d'effectuer les regroupements des vacances de Toussaint. L'encadrement et le nombre d'athlètes en stage méritent une meilleure maîtrise des dépenses de la part des responsables. Quant aux recettes, il faut constater une forte diminution de la subvention ANS (environ 1/3), celle de la Région est de -20 % et le montant de la participation des athlètes est faible -33 %.

Athlètes jeunes

Dépenses conformes à la prévision ; recettes à ce jour 10 000 € en moins sans que la participation de la FFA 5170 € (47x110 €) pour le stage minime soit prise en compte. En conclusion les recettes seront inférieures à la prévision et ceci principalement du fait de la diminution de la subvention ANS.

Le Running peine à réaliser les dépenses, il y a des idées de dépenses, mais qui les mets en œuvre. Rien à dire sur les recettes.

Athlé Santé Loisirs

Dépenses RAS. Recettes il est à noter le désengagement de la Région et la non conclusion de partenariats avec les organismes sociaux.

Formations

Chapitre sensible suite à la mise en place de l'OFA et d'un début de fonctionnement pas très clair.

L'ANS devait prendre en charge des dépenses non prises en compte par l'OFA, ce qui n'a pas été le cas. Par contre la subvention du CR posera des difficultés pour la justifier.

Structuration des clubs et animations territoriales

Les dépenses et recettes seront maîtrisées.

Structure régionale

Dépenses en dessous des prévisions mais avec une imputation mal positionnée : l'aide à la performance dépend de la Commission Haut niveau et non des structures comme imputé actuellement.

Les recettes ne posent aucun problème à ce stade de l'année.

Il y a lieu de s'interroger sur les pénalités pour absence aux AG.

Administration

Maîtrise des postes affranchissements / communications / frais de fonctionnement en dépenses. À ce jour le poste recettes est en parfaite adéquation avec le prévisionnel.

Le résultat prévisionnel au 30 septembre est à prendre avec précaution, de nombreuses dépenses n'étant pas enregistrées à ce jour (*voir annexe*).

En ce qui concerne la préparation du budget 2020, il décrit la procédure mise en place avec les dates limites de restitution des documents notamment par les Président(e)s des Commissions Régionales.

Il est demandé à chaque président de commission, ainsi qu'à chaque personne ayant la responsabilité d'une action, de fournir un budget prévisionnel pour le 15 novembre 2019 afin que le Trésorier puisse élaborer un budget global de la Ligue pour 2020, budget qui fera l'objet d'une présentation détaillée lors du prochain Comité Directeur du 7 décembre 2019.

8/ RÉCOMPENSES

Éric Raul rappelle que le Comité Directeur a fait le choix d'une date unique de remise des récompenses de la Ligue afin de conforter la fusion et l'unité de la Ligue.

L'organisation de cette remise des récompenses est pilotée par la Commission Régionale Communication et Partenariat, en liaison avec Jérémy Bâty (salarié de la Ligue), Michaël Bournazeix (Directeur Sportif de la Ligue), les Président(e)s des Commissions Régionales concernées, et Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général.

Nicole Duclos indique que les récompenses de la Ligue aux athlètes seront remises le samedi 30 novembre 2019 après-midi, à Angoulême. Une invitation sera envoyée par la Ligue aux personnes concernées.

Joel Jollit fait le point sur les récompenses fédérales et régionales :

- Les médailles fédérales or et platine seront remises lors de l'AG LANA ; les médailles argent et bronze seront remises lors des AG des Comités Départementaux d'Athlétisme.
- Les médailles régionales seront remises lors des AG des Comités Départementaux d'Athlétisme.

9/ QUESTION DIVERSES

1.

- 1.1. Alain Gougnet intervient sur le montant des rémunérations des intervenants lors des formations de début d'année 2019 : 10,24 € accordés au lieu du tarif de 22,00 € net / heure prévu dans la circulaire financière de l'OFA, paragraphe 5, applicable au 01/09/19. Jean-Pierre Rouquier fait remarquer que, pendant la période transitoire de mise en place de l'OFA, les rémunérations étaient sous la responsabilité de la Ligue sur la base des indications reçues. Le différentiel de rémunération signalé ne pourra être pris en charge par l'OFA et sera donc supporté entièrement par la Ligue, dans la limite d'un salaire classe 3. Jean-Pierre Rouquier indique qu'une étude sur les coûts devra être réalisée. Le Comité Directeur donne son accord pour effectuer l'ajustement des rémunérations versées pendant la période transitoire sur le tarif applicable par l'OFA au 01/09/19 en fonction du résultat de l'étude.
- 1.2. Alain Gougnet demande qu'en ce qui concerne le Challenge national Equip'Athlé MI (U16) et BE (U14), les tours printanier et automnal organisés à l'initiative des Ligues (qui peuvent décider de déléguer à leurs Comités Départementaux ou scinder les phases régionales en 2 ou plusieurs zones) soient considérés comme des compétitions régionales, et donc fassent l'objet d'une prise en charge par la Ligue. Céline Bouet, Présidente de la CRJ, considère que les tours printanier et automnal sont du ressort des Comités Départementaux, même si ceux-ci se regroupent, et que seule la finale B régionale du Challenge national Equip'Athlé peut faire l'objet d'une prise en charge par la Ligue. Les compétitions de qualification du Challenge ne sont pas des compétitions régionales –déjà en 2018 il était apparu une interprétation différente dans la Ligue– et une position identique doit être adoptée pour tous les départements.
- 1.3. Alain Gougnet demande d'analyser le fonctionnement et les résultats des pôles Espoirs, Centre National d'Entraînement et Centre Régional d'Entraînement, notamment aux différents championnats de France. Le Président Raul fait état des documents préparés par Michaël Bournazeix, Directeur Sportif LANA.
- 1.4. Alain Gougnet relève que dans le compte rendu de la réunion de la Commission Régionale des Finances et du Budget, il est indiqué "... *de proposer des investissements au profit des Comités, voire des Clubs*" et souhaite avoir des détails pour 2019. Éric Fradin, ancien Président de la CFB, lui indique que ce sont des pistes de travail et que le détail n'est pas établi.

2.

- 2.1. Éric Fradin : À la lecture du dernier compte rendu de la Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut Niveau du 19 septembre 2019, il apparaît qu'il y aurait des problèmes de communication entre "salariés / élus". Qu'en est-il exactement ? Éric Raul indique qu'il n'a pas participé à cette réunion du 19 septembre 2019. Il a constaté effectivement que des informations ont pu être perçues comme pouvant être confuses, et souhaite que tous les intervenants de la Ligue puissent partager les mêmes informations. Notre Ligue est particulièrement concernée par la diminution des financements publics dont on doit tenir compte, selon le budget adopté (à la 3^{ème} AG). L'on ne peut, à la fois, réduire les moyens financiers disponibles et maintenir sous la même forme l'organisation de la Ligue et les programmes d'activités sportives. Il est normal de ré examiner le fonctionnement de la Ligue et cela peut provoquer des difficultés ici ou là. En ce qui concerne les CTS/CTR placés auprès de la Ligue, leur mission est contenue dans une "lettre de mission" qu'il convient d'appliquer. La situation actuelle des CTS est particulière car ils font l'objet de projets ministériels tendant à remettre en cause leur statut, mais aussi leurs liens avec le Ministère des Sports (DRDJSCS) et les Fédérations sportives. Éric Raul reconnaît que des tensions sont perceptibles.
- 2.2. Éric Fradin demande à ce que les candidats qui ont échoué aux examens de juges régionaux puissent avoir connaissance de leurs résultats détaillés, afin de pouvoir améliorer leurs connaissances et finalement avoir de meilleures chances de succès. Marie-Anne Gorichon-Dias, Présidente de la COT Régionale, indique que la procédure régionale d'information aux candidats est la même que celle applicable à la Fédération et que les notes des examens ne sont pas communiquées.
3.
 - 3.1. René Meyer intervient pour demander que les salariés soient mieux soutenus dans leurs missions en s'appuyant sur le résultat du « Zoom RH »
 - 3.2. René Meyer intervient pour demander un retour rapide des décisions importantes prises au cours des réunions CD et BE sous forme de *flash info* avec la mention « *en attente de validation* ».
→ *Le comité directeur donne son accord à l'unanimité.*
4. Jean-Pierre Rouquier aborde le sujet des pénalités AG pour absence à l'AG du 31/08/2019.
→ *Le Comité Directeur décide d'envoyer les pénalités aux clubs absents (application des Statuts LANA)*

Cette décision résulte de l'application des décisions prises par l'AG des Clubs.
Pour l'avenir, l'AG serait amenée à en débattre (circulaire financière 2020). En cas de non-participation à une AG, il pourrait être envisagé de renvoyer par poste un pouvoir à la Ligue, ce qui permettrait d'éviter l'application des pénalités prévues en cas d'absence.

Éric Raul
Président LANA

CALENDRIER LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE 2019-2020

Date	Famille	Compétition	Lieu	Département
19/01/2020	Cross	Date limite championnats Départementaux de Cross-country	N-A	Tous
02/02/2020	Cross	¼ Finale Championnats de France de Cross-country Nord	Sérilhac	087
02/02/2020	Cross	¼ Finale Championnats de France de Cross-country Sud	Agen	047
16/02/2020	Cross	½ Finale Championnats de France de Cross-country	Saint-Maurice-La Souterraine	023
07/03/2020	Cross	Championnats de France de Cross-country & Entreprise & Coupe de France des Ligues Minimales	Montauban	082
08/03/2020	Cross	Championnats de France de Cross-country & Entreprise & Coupe de France des Ligues Minimales	Montauban	082
01/12/2019	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Masters 1ère journée	Bordeaux-Lac	033
01/02/2020	Salle	Championnats de France d'Epreuves Combinées et de Marche	Lyon	069
02/02/2020	Salle	Championnats de France d'Epreuves Combinées et de Marche	Lyon	069
11/01/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Epreuves Combinées Mi/U16 - Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se + Marche	Bordeaux-Lac	033
12/01/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Epreuves Combinées Mi/U16 - Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se + Marche	Bordeaux-Lac	033
18/01/2020	Salle	Meeting Zone Nord (16-17-79-86) Mi/U16	Poitiers	086
19/01/2020	Salle	Meeting Zone Nord (16-17-79-86) Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se pré-régionaux	Poitiers	086
25/01/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	Bordeaux-Lac	033
26/01/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	Bordeaux-Lac	033
01/02/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Masters 2ème journée	Bordeaux-Lac	033
08/02/2020	Salle	Pré-régionaux Zone Nord (16-17-79-86) Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	Poitiers	086
08/02/2020	Salle	Championnats de France Es/U23 - Championnats Nationaux	Saint-Brieuc	022
09/02/2020	Salle	Championnats de France Es/U23 - Championnats Nationaux	Saint-Brieuc	022
09/02/2020	Salle	Meeting Nouvelle-Aquitaine Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	Bordeaux-Lac	033
21/02/2020	Salle	Championnats de France Masters	Nantes	044
22/02/2020	Salle	Championnats de France Masters	Nantes	044
22/02/2020	Salle	Championnats de France Ca/U18 - Ju/U20	Miramas	013
23/02/2020	Salle	Championnats de France Masters	Nantes	044
23/02/2020	Salle	Championnats de France Ca/U18 - Ju/U20	Miramas	013
29/02/2020	Salle	Championnats de France Elite	Lievin	062
01/03/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Masters 3ème Journée	Bordeaux-Lac	033
01/03/2020	Salle	Championnats de France Elite	Lievin	062
15/03/2020	Salle	Championnats Nouvelle-Aquitaine Mi/U16	Bordeaux-Lac	033
01/02/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Lancers Longs	Angoulême	016
15/02/2020	Piste	Championnats de France Hivernaux de Lancers Longs	Salon-de-Provence	013
16/02/2020	Piste	Championnats de France Hivernaux de Lancers Longs	Salon-de-Provence	013
09/05/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Epreuves Combinées Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	à déterminer	
10/05/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Epreuves Combinées Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se	à déterminer	
22/05/2020	Piste	Meeting de Périgueux avec LANA Steeple et 5000m (à valider)	Périgueux	024
2 et/ou 03/05/2020	Piste	1 ^{er} tour des Championnats de France des Clubs		
16 et/ou 17/05/2020	Piste	2 ^{ème} tour des Championnats de France des Clubs		
17/05/2020	Piste	Championnats de France des Clubs		
20/06/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Mi/U16	à déterminer	
21/06/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Mi/U16	à déterminer	
27/06/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se sauf Steeple et 5000m	à déterminer	
28/06/2020	Piste	Championnats Nouvelle-Aquitaine Ca/U18 - Ju/U20 - Es/U23 - Se sauf Steeple et 5000m	à déterminer	

Championnats de France

Championnats Masters

Compétition U16

LANA SUIVI REALISATION BUDGET EXERCICE 2019 AU 30 septembre

ACTIONS	CHARGES					RECETTES				
	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation		
1 ATHLETISME PISTE										
Championnats régionaux	25 000,00	22 283,64	-2 716,36		Conseil régional		0,00			
Championnats Inter clubs	28 500,00	29 939,18	1 439,18		Droits inscription des clubs	18 400,00	18 000,00	-400,00		
Championnats Masters	1 300,00	1 100,36	-199,64		Inscription hors ligue / Pénalités	6 000,00	7 705,00	1 705,00		
Championnat Cross	11 500,00	15 408,88	3 908,88		Partenariats		0,00			
1A. Championnats régionaux sur piste	66 300,00	68 732,06	2 432,06	103,67%			0,00			
Salaires	15 434,83	11 062,41								
Frais de fonctionnement	5 000,00	1 879,33	-3 120,67							
1B. Salaires & Fonctionnement	20 434,83	12 941,74	-7 493,09	63,33%						
Sous-total ATHLETISME PISTE	86 734,83	81 673,80	-5 061,03	94,16%		24 400,00	25 705,00	1 305,00	105,35%	
2 SUIVI ATHLETES										
Stages		2 670,00	2 670,00		Produits exceptionnels		7 736,50	7 736,50		
Entraînements	20 000,00	13 309,17	-6 690,83		Crédit état	7 300,00	7 300,00	0,00		
Suivi scolaire/Sportif/Médical	35 000,00	19 992,70	-15 007,30		Partenariats	5 700,00		-5 700,00		
Equipement	4 500,00	422,40	-4 077,60		Conseil Régional	19 800,00	19 800,00	0,00		
					Inscriptions	15 000,00	15 020,00	20,00		
2A. Suivi athlètes POLE & CER	59 500,00	36 394,27	-23 105,73	61,17%	Mise à Disposition	3 500,00	4 067,08	567,08		
					PSF-ANS	6 000,00	6 000,00	0,00		
Salaires	75 919,03	47 383,34	-28 535,69		Conseil Régional	9 156,00	6 540,00	-2 616,00		
Frais de fonctionnement	1 000,00	3 102,63	2 102,63				0,00			
2A1. Salaires & Fonctionnement POLE & PER	76 919,03	50 485,97	-26 433,06	65,64%						
Stages	73 000,00	61 487,90	-11 512,10		Inscriptions	35 000,00	23 301,84	-11 698,16		
Frais de fonctionnement	250,00	91,98	-158,02		PSF-ANS	35 000,00	23 000,00	-12 000,00		
2B. Suivi athlètes régionaux	73 250,00	61 579,88	-11 670,12	84,07%	Conseil Régional	15 000,00	12 000,00	-3 000,00		
Déplacements	2 000,00		-2 000,00							
Frais de fonctionnement	50,00		-50,00		Conseil Régional		0,00			
2C. Sélection équipe	2 050,00	0,00	-2 050,00	0,00%						
Salaires	23 300,31	18 829,16	-4 471,15							
Frais de fonctionnement	1 500,00	0,00	-1 500,00							
2D. Salaires & Fonctionnement	24 800,31	18 829,16	-5 971,15	75,92%						
Fonctionnement ETR	9 000,00		-9 000,00							
2E. ETR	9 000,00	1 885,59	1 885,59	20,95%	PSF-ANS	8 000,00	0,00			
Sous-total SUIVI ATHLETES	245 519,34	169 174,87	-76 344,47	68,90%		159 456,00	124 765,42	-34 690,58	78,24%	
3 ATHLETISME DES JEUNES										
Pass'Athlé	10 000,00									
Stages	20 000,00	30 278,68	10 278,68		Inscriptions	5 500,00	10 538,16	5 038,16		
Sélection équipe	12 000,00	11 072,14	-927,86		PSF-ANS	18 000,00	8 000,00	-10 000,00		
3A. Suivi athlètes jeunes	42 000,00	41 350,82	-649,18	98,45%	Conseil Régional	9 000,00	9 000,00	0,00		
					Participation FFA	5 500,00	531,00	-4 969,00		
Salaires	5 117,05	3 541,58	-1 575,46							
Frais de fonctionnement	700,00	949,04	249,04							
3B. Salaires & Fonctionnement	5 817,05	4 490,62	-1 326,42	77,20%						

ACTIONS	CHARGES				RECETTES			
	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation
Sous-total ATHLETISME DES JEUNES	47 817,05	45 841,44	-1 975,60	95,87%	38 000,00	28 069,16	-9 930,84	73,87%
4 ATHLETISME HORS STADE								
Courses labellisées	6 200,00	3 417,38	-2 782,62		Droits labellisation	5 000,00	5 407,50	407,50
Sélection équipe			0,00		Contribution des Comités départementaux HS			
4A. Courses sur routes	6 200,00	3 417,38	-2 782,62	55,12%	Conseil Régional		0,00	
Cross		345,08			Droits labellisation / Inscriptions clubs	500,00	4 002,50	3 502,50
Trail, Marche nordique	6 000,00		-6 000,00		Conseil Régional	2 500,00		-2 500,00
					Partenariat	2 000,00		
4B. Autres pratiques	6 000,00	345,08	-5 654,92	5,75%	PSF-ANS	5 000,00	3 000,00	-2 000,00
Salaires	644,46	462,04	-182,41					
Frais de fonctionnement	1 000,00	238,68	-761,32					
4C. Salaires & Fonctionnement	1 644,46	700,72	-943,73	42,61%				
Sous-total ATHLETISME HORS STADE	13 844,46	4 463,18	-9 381,27	32,24%	15 000,00	12 410,00	-2 590,00	82,73%
5 ATHLE SANTE LOISIRS								
Développement de l'activité ASL	9 000,00	8 134,10	-865,90		PSF-ANS	8 000,00	6 000,00	-2 000,00
5A. Promotion ASL	9 000,00	8 134,10	-865,90	90,38%	Conseil Régional	6 000,00	0,00	-6 000,00
					Organismes sociaux	6 100,00	0,00	-6 100,00
Salaires	15 831,27	11 173,01	-4 658,26		Prestations	20 000,00	16 878,69	-3 121,31
Frais de fonctionnement	1 500,00	678,72	-821,28					
5B. Salaires & Fonctionnement	17 331,27	11 851,73	-5 479,54	68,38%	Fonds dédiés	6 200,00	6 200,00	0,00
Sous-total ATHLE SANTE LOISIRS	26 331,27	19 985,83	-6 345,44	75,90%	46 300,00	29 078,69	-17 221,31	62,80%
6 FORMATIONS								
Formation des dirigeants	1 900,00	501,35	-1 398,65		Conseil Régional / FFA	2 500,00	4 500,00	2 000,00
6A. Formation Dirigeants	1 900,00	501,35	-1 398,65	26,39%				
Formation des officiels	2 500,00	1 687,41	-812,59		Conseil Régional / FFA	3 000,00	4 500,00	1 500,00
6B. Formation Officiels	2 500,00	1 687,41	-812,59	67,50%	PSF-ANS	5 000,00		
Formation des entraineurs		1 186,64	1 186,64		Conseil Régional / FFA / CNDS	1 400,00	4 500,00	3 100,00
6C. Formation Entraîneurs	0,00	1 186,64	1 186,64	#DIV/0!	Inscriptions		0,00	
Formation des salariés	1 500,00		-1 500,00		UNIFORMATION		0,00	
6D. Formation Salariés	1 500,00	0,00	-1 500,00	0,00%				
Salaires	20 940,01	15 117,95	-5 822,06					
Frais de fonctionnement	620,00		-620,00					
6E. Salaires & Fonctionnement	21 560,01	15 117,95	-6 442,06	70,12%				

ACTIONS	CHARGES				RECETTES				
	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation	PREVISION	Réalisation	Ecart	% réalisation	
Sous-total FORMATION	27 460,01	18 493,35	-8 966,66	67,35%	11 900,00	13 500,00	1 600,00	113,45%	
7 STRUCTURATION DES CLUBS & ANIMATION TERRITORIALE									
Relations avec Comités	4 500,00	1 917,55	-2 582,45		Relations avec Comités		0,00		
Relations autres (Clubs, Collectivités)	3 600,00	2 853,10	-746,90						
7A. Relations	8 100,00	4 770,65	-3 329,35	58,90%	PSF-ANS		0,00		
Soirée Athlé	7 000,00				Cotisations clubs	22 500,00	23 233,33	733,33	
Site Internet	500,00		-500,00		Cotisations licences	390 000,00	357 896,00	-32 104,00	
7B. Gestion des adhérents et des clubs	7 500,00	0,00	-7 500,00	0,00%	Droits de mutation	22 000,00	22 266,67	266,67	
		257 802,33			Clubs radiés		119,65	119,65	
Salaires	4 814,12	3 387,94	-1 426,18		Conseil Régional		2 000,00	2 000,00	
Frais de fonctionnement	100,00		-100,00						
7C. Salaires & Fonctionnement	4 914,12	3 387,94	-1 526,18	68,94%					
Sous-total STRUCTURATION DES CLUBS & ANIMATION TERRITORIALE	20 514,12	8 158,59	-12 355,53	39,77%	434 500,00	405 515,65	-28 984,35	93,33%	
8 STRUCTURE REGIONALE									
Assemblée Générale LANA & FFA	13 950,00	9 895,56			FFA aides AG fédérale	300,00	843,00	543,00	
Comité Directeur	5 500,00	3 842,50			Pénalités	3 000,00	8 415,00	5 415,00	
Bureau Exécutif	1 700,00	416,94			PSF-ANS			0,00	
Commissions régionales	46 000,00	18 025,33			Conseil Régional	5 000,00	6 500,00	1 500,00	
8A. Structures régionales	67 150,00	32 180,33		47,92%	Dons				
Salaires	49 570,89	36 755,54	-12 815,35						
Frais de fct (médailles & récompenses)	6 000,00	956,68	-5 043,32						
8B. Salaires & Fonctionnement	55 570,89	37 712,22	-17 858,67	67,86%					
Sous-total STRUCTURE REGIONALE	122 720,89	69 892,55	-52 828,34	56,95%	8 300,00	15 758,00	7 458,00	189,86%	
9 ADMINISTRATION									
Affranchissements, Téléphone, Interne	7 500,00	4 403,59	-3 096,41						
Honoraires et autres services extérieur	18 000,00	8 298,01	-9 701,99						
9A. Communication	25 500,00	12 701,60	-12 798,40	49,81%					
Fournitures, Locations, Entretien	1 700,00		-1 700,00						
Impôts, Assurances, Frais bancaires	4 500,00	4 170,45	-329,55						
Dotations aux amortissements	7 500,00		-7 500,00		Trop perçu SUBV CR 2018		-1 587,65		
9B. Siège régional	13 700,00	4 170,45	-9 529,55	30,44%	Transfert de charges	1 456,00	1 765,82		
Salaires	67 226,93	39 542,00	-27 684,93		Conseil régional aide emploi	3 924,00		-3 924,00	
Frais de fonctionnement	57 467,11	30 958,01	-26 509,10		Produits financiers	4 000,00	3 065,70	-934,30	
9C. Salaires & Fonctionnement	124 694,04	70 500,01	-54 194,03	56,54%	Produits exceptionnels	6 600,00	3 000,87	-3 599,13	
					Reprise dette pénale	1 000,00	907,33	-92,67	
Sous-total ADMINISTRATION	163 894,04	87 372,06	-76 521,98	53,31%	16 980,00	7 152,07	-9 827,93	42,12%	
*** RESERVE									
*** ALEAS									
TOTAL GENERAL DES CHARGES	754 836,00	505 055,67	-249 780,33	66,91%	TOTAL GENERAL DES PRODUITS (RECETTES)	754 836,00	661 953,99	-92 882,01	87,70%

RESULTAT EXERCICE 2019 au 30 septembre

156 898,32